

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 4**

Le 28 septembre 2022 à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à l'Ecole de Musique Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

### PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD

Sééz : Lionnel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

Villaroger : Alexis VIVET-GROS

### EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Gérard VERNAY

Françoise BESNARD donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Thierry GAIDE donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

### EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Cécile MULOT, Morgan LE LANN

Sééz : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

**Lionnel ARPIN**

## **2022-86 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 SUR LA GESTION PAR DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS (DSP) DE LA MAISON FUNÉRAIRE DE BOURG-SAINT-AURICE**

Monsieur Yannick AMET, Président, rappelle la délibération du 03 décembre 2018 n°2018-99 au terme de laquelle le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer un contrat de Délégation de Services Publics par affermage avec la société OGF en vue de la gestion de la Maison Funéraire située à Bourg-Saint-Maurice pour une durée de 5 ans.

Il convient d'approuver le rapport annuel du délégataire pour l'année 2021 joint en annexe.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'exposé de Monsieur Yannick AMET, Président ;

**VU** l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 16 Septembre 2022 ;

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **PREND ACTE** du rapport 2021 du délégataire de la Maison Funéraire de Haute-Tarentaise tel que présenté en annexe.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Yannick AMET**



# Chambore Funéraire

## Rapport d'activité 2021

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 073-247300254-20220928-2022\_86-DE

Berger  
Levrault

### BOURG-SAINTE-MURICE



## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ....</b>	<b>3</b>
1.1.1. Objet et étendue de la délégation .....	3
1.1.2. Autorité délégante .....	3
1.1.3. Délégué .....	3
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants .....	3
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat .....	3
<b>1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE .....</b>	<b>4</b>
1.2.1. Les services fournis .....	4
1.2.2. Les installations .....	4
1.2.3. Le partage des charges entre le délégué et le délégant .....	4
<b>2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER.....</b>	<b>5</b>
<b>2.1. COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>5</b>
2.1.1. Les règles comptables .....	5
2.1.2. Compte de résultat .....	6
2.1.3. Commentaires du compte de résultat .....	7
<b>2.2. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS .....</b>	<b>8</b>
2.2.1. Etat de variation de patrimoine .....	8
2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué .....	8
2.2.3. Programme contractuel d'investissements .....	8
2.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année .....	8
2.2.5. Inventaire des biens de retour et des biens de reprise .....	8
<b>2.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>9</b>
2.3.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité .....	9
2.3.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels .....	9
<b>3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE ..</b>	<b>10</b>
<b>3.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE .....</b>	<b>10</b>
<b>3.2. ANALYSE DU REGISTRE DES ADMISSIONS .....</b>	<b>12</b>
3.2.1. Evolution du nombre annuel d'admissions .....	12
3.2.2. Evolution du nombre mensuel d'admissions .....	12
<b>3.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE .....</b>	<b>13</b>
3.3.1. Registre d'appréciation du service .....	13
<b>4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE .....</b>	<b>14</b>
<b>4.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....</b>	<b>14</b>
<b>4.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE .....</b>	<b>14</b>
4.2.1. Les horaires d'ouverture .....	14
4.2.2. Les moyens en personnel .....	14
<b>4.3. LE COMPTE RENDU FINANCIER.....</b>	<b>15</b>
4.3.1. Les tarifs des prestations du service public .....	15

## 1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

### 1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

#### 1.1.1. Objet et étendue de la délégation

Gestion de la chambre funéraire de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, située Montée du Pré Saint Jean à Bourg-Saint-Maurice.

#### 1.1.2. Autorité délégante

Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, rue Saint-Pierre – BP01  
73700 Bourg-Saint-Maurice

#### 1.1.3. Délégué

OGF  
Société anonyme au capital de 40.904.385 €  
RCS Paris B 542 076 799  
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris  
Habilitation n°18-75-0001

#### 1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président-directeur général : M. Alain COTTET  
Directeur délégué : M. Raphaël CAMPION  
Directrice de secteur opérationnel : Stéphane LEVALLOIS

#### 1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat d'affermage de cinq (5) ans à compter du 15 décembre 2018, soit jusqu'au 14 décembre 2023.

## 1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

### 1.2.1. Les services fournis

Constituent des fournitures, des services et des prestations exercées dans le cadre de la délégation de gestion et au titre de la convention, les rubriques suivantes :

- L'admission en chambre funéraire,
- La réception et l'exposition, avant inhumation ou crémation, des corps des personnes dont décès n'a pas été causé par une maladie contagieuse obligeant à la mise immédiate en cercueil simple ou hermétique,
- L'accueil des familles des défunts.

### 1.2.2. Les installations

La chambre funéraire de Bourg-Saint-Maurice est constituée :

- d'une partie publique comprenant :

- un hall d'accueil des familles,
- deux salons de présentation des corps,
- une salle de cérémonie omniculte pouvant faire office de salon de présentation,
- des toilettes réglementaires avec accès pour personnes handicapées.

- d'une partie technique comprenant :

- un laboratoire, pour la présentation des corps, équipé de cases réfrigérées pour leur conservation,
- une partie garage et atelier permettant le déchargement des corps à l'abri des regards.

### 1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

Le délégataire exploite le service à ses risques et périls.

Les frais d'entretien et de nettoyage de la chambre funéraire et le coût des mesures de mise en conformité ultérieures à la mise en service des locaux sont à la charge du délégataire.

Les frais de consommation d'eau et d'électricité, de maintenance du matériel (extincteur, téléphonie, télécopie, etc.) ainsi que le déneigement des accès à l'établissement et entretien courant des espaces verts sont également à la charge du délégataire.

## **2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER**

### **2.1. COMPTE DE RESULTAT**

#### **2.1.1. Les règles comptables**

La chambre funéraire de Bourg-Saint-Maurice n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale, assurances) ou font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année 2021 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

## 2.1.2. Compte de résultat

## COMPTE DE RESULTAT 2021

	2020	2021	Variation
<b>PRODUITS</b>			
* Admission en cellules réfrigérées Nombre de passages	18 257 € 119	16 559 € 99	-9.3% -16.8%
* Service réservé aux professionnels (salle technique) Nombre de passages	4 022 € 53	4 513 € 55	12.2% 3.8%
* Salons d'exposition: Forfait 2 heures	0 € 0	10 413 € 402 €	0% 0%
Nombre de passages	0	5	0%
Durée supérieure	10 094 €	10 011 €	-0.8%
Nombre de passages	47	47	0.0%
* Salle de cérémonie Nombre de passages	183 € 4	0 € 0	-100.0% -100.0%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>22 461</b>	<b>31 486</b>	<b>40.2%</b>
<b>CHARGES</b>			
* Consommables (eau, électricité)	3 422 €	1 758 €	0%
* Entretien engins		90 €	0.0%
* Entretien courant du matériel	2 497 €	2 359 €	-5.5%
* Déneigement & entretien des espaces verts	1 100 €	1 133 €	-35.2%
* Redevance annuelle forfaitaire	13 500 €	9 000 €	0.0%
* Autres taxes		11 279 €	150.7%
* Frais divers de gestion (téléphone, assurance)	107 €	107 €	0.0%
* Charges de personnel	7 851 €	6 727 €	-0.8%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>28 476 €</b>	<b>32 453 €</b>	<b>31.2%</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>619 €</b>	<b>3 439 €</b>	<b>455.8%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-6 633 €</b>	<b>-4 406 €</b>	<b>-161.1%</b>
<b>IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS (27,5%)</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-100.0%</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-6 633 €</b>	<b>-4 406 €</b>	<b>-193.2%</b>



### 2.1.3. Commentaires du compte de résultat

#### 2.1.3.1. Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du système de facturation GESCO.

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, il y a eu d'après le registre **99 admissions** contre 119 en 2020, soit une diminution de 17%.

Suite à une erreur de saisie, le chiffre d'affaires de 2020 n'est pas de 22 461 € mais de 32 556 €.

#### 2.1.3.2. Charges d'exploitation

<b>CALCUL DES CHARGES AFFERENTES A L'ANNEE 2021</b>		
<b>Entretien du matériel</b>		<b>2 358.66 €</b>
Maintenance climatisation	2 040.21 €	
Contrôle Bureau Veritas	200.00 €	
Eurofeu	118.45 €	
<b>Entretien engins</b>		<b>90.00 €</b>
Bureau Veritas	90.00 €	
<b>Charges de personnel</b>		<b>6 727.39 €</b>
Nombre d'heures : 3 par passage	297	
Calcul du coût salarial horaire	22.65 €	
<b>Consommables (eau, électricité)</b>		<b>1 758.33 €</b>
Eau	0.00 €	
Total Energies	1 758.33 €	
<b>Déneigement, entretien espaces verts</b>		<b>1 132.56 €</b>
50 heures de main d'œuvre	1 132.56 €	
Achat de matériel	0.00 €	
<b>Frais divers de gestion</b>		<b>106.90 €</b>
Téléphone, assurance	106.90 €	
<b>Autres taxes</b>		<b>11 279.25 €</b>
C.F.E.	1 640.25 €	
Impôts locaux	5 139.00 €	
<b>Redevance annuelle</b>		<b>9 000.00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>32 453.09 €</b>

#### Dotations aux amortissements

L'amortissement des immobilisations est fait par composant, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre ou ramenée à la durée de la convention.

En 2021, du fait des investissements réalisés, on observe une forte augmentation des amortissements.

Les principaux investissements 2021 ont été le l'équipement pour cellules frigorifiques et un défibrillateur (réglementation)

## 2.2. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

### 2.2.1. Etat de variation de patrimoine

Description	Mise en service	Valeur actualisée	Dotation année 2020	Amortiss cumulés	Vnc
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	972.62	273.51	273.51	699.11
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ ST JEAN JOURS IMMOS CVC CAPEX	01/04/2021	322.14	90.63	90.63	231.51
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	29/01/2021	418.74	135.99	135.99	282.75
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ ST JEAN CVC CAPEX NMONOBLOC SUR CELLULES FRIGO	01/01/2021	6 038.50	2 063.27	2 063.27	3 975.23
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN REMPLACEMENT EXTRACTEUR LABO CRITAIR	07/05/2020	2 307.70	644.01	1 063.52	1 244.18
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2020	418.74	116.13	199.92	218.82
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2019	538.84	115.46	317.48	221.36
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN DIVERS MOBILIER	01/04/2017	16 779.79	0.00	16 779.79	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN 3 MINI CHAINES + 3 CADRES NUM.	01/04/2017	1 642.35	0.00	1 642.35	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN JOURS IMMOBILISES	01/04/2017	1 108.86	0.00	1 108.86	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN DIVERS PLATRERIE ET PLOMBERIE	01/04/2017	497.00	0.00	497.00	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN BUREAU ETUDE COMPTE RENDU CHANTIER	01/04/2017	4 000.00	0.00	4 000.00	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN TRAVAUX ELECTRIQUES	01/04/2017	10 817.86	0.00	10 817.86	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN TRAVAUX DE PEINTURE	01/04/2017	8 681.81	0.00	8 681.81	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN REFECTION DES SOLS	01/04/2017	7 285.60	0.00	7 285.60	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN MENUISERIE INTERIEUR	01/04/2017	9 936.37	0.00	9 936.37	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN DEMOLITION ET EVACUATION INTERIEURE	01/04/2017	3 232.68	0.00	3 232.68	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN SIGNALETIQUE EXTERIEURE	01/04/2017	2 461.00	0.00	2 461.00	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN STORE CALIFORNIEN GRIS	01/04/2017	1 176.00	0.00	1 176.00	0.00
BOURG SAINT MAURICE MONTÉE DU PRÉ SAINT JEAN IMPRESSION ALU BLANC CHASSIS BOIS	01/04/2017	1 842.00	0.00	1 842.00	0.00
BOURG SAINT MAURICE 76 ROUTE DE MONTRIGON GROUPE MONOBLOC SUR CLIM DE LA MF	18/09/2015	2 332.41	0.00	2 332.41	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>82 611.01</b>	<b>3 439.00</b>	<b>75 936.05</b>	<b>6 872.96</b>

### 2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

#### 2.2.2.1 Conformité des installations de la chambre funéraire

La chambre funéraire a été contrôlée par Bureau Veritas le 9 septembre 2021.

#### 2.2.2.2. Travaux d'entretien de la chambre funéraire

Il n'y a pas eu de travaux d'entretien de la chambre funéraire.

#### 2.2.3. Programme contractuel d'investissements

Il n'y a pas de programme contractuel d'investissement.

#### 2.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Aucune dépense de cette nature en 2021.

#### 2.2.5. Inventaire des biens de retour et des biens de reprise

Au terme de la convention, les travaux de mise en conformité des locaux et les aménagements intérieurs entrepris par le délégataire pour l'accomplissement et l'exécution du service public pendant la durée de la convention resteront dans l'état où ils seront acquis par la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise et ne pourront faire l'objet d'aucune indemnisation.

## **2.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS**

### **2.3.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité**

Néant.

### **2.3.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels**

OGF comptabilise ses engagements sociaux : indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail. Le montant de ces engagements est estimé au bilan.

### **3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE**

#### **3.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la France compte 67,8 millions d'habitants. La population augmente de 0,3 % en 2021, au même rythme qu'en 2020. En 2021, le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, s'établit à + 81 000. En 2016, il avait atteint son niveau le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et il a continué de baisser depuis lors pour atteindre un point très bas en 2020 du fait de la forte hausse du nombre de décès pendant les deux premières vagues de la pandémie de Covid-19.

En 2021, 738 000 bébés sont nés en France (selon les estimations arrêtées fin novembre 2021, soit 3000 naissances de plus qu'en 2020 (+ 0,4 %). Cette remontée met ainsi fin à la baisse observée chaque année entre 2015 et 2020.

#### **Le nombre de décès reste élevé en 2021 à cause de la pandémie et du vieillissement de la population**

En 2021, 657 000 personnes sont décédées en France (selon les estimations arrêtées fin novembre 2021) ; c'est 12 000 de moins qu'en 2020 (- 1,8 %), mais nettement plus qu'en 2019, avant la pandémie (+ 44 000, soit + 7,1 %). La hausse de 2019 à 2021 peut se décomposer, sur la base de ces données provisoires, de la manière suivante : + 23 000 dus au vieillissement et à la hausse de la population, - 14 000 dus à la baisse attendue des quotients de mortalité entre 2019 et 2021 et + 35 000 d'écart entre les décès attendus et observés.

En effet, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019). Mais l'augmentation en 2020 a été sans commune mesure du fait de la forte mortalité lors des deux premières vagues de l'épidémie de Covid-19 : 47 000 décès de plus en 2020 que le nombre attendu si les risques de décéder par âge avaient continué à baisser au même rythme qu'entre 2010 et 2019. En 2021, le nombre de décès est resté élevé au premier semestre (+ 7,7 % toutes causes confondues par rapport au premier semestre 2019). La troisième vague épidémique de début janvier à fin mai 2021 a entraîné 18 000 décès de plus qu'attendus si les quotients de mortalité avaient baissé de 2019 à 2021 au même rythme que sur la période 2010-2019. La quatrième vague durant l'été 2021 a été beaucoup moins meurtrière en France métropolitaine compte tenu de la campagne massive de vaccination et de la poursuite de mesures de restrictions sanitaires. Elle a davantage touché les Antilles et la Guyane où la campagne de vaccination a rencontré plus de réticence. En fin d'année 2021, une cinquième vague touche la France, dont ni l'ampleur ni la durée ne sont connues au moment de la préparation de ce bilan.

#### **Bien qu'en hausse, l'espérance de vie ne retrouve pas en 2021 son niveau d'avant la pandémie**

En 2021, l'espérance de vie à la naissance est de 85,4 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes. Les femmes gagnent 0,3 an d'espérance de vie par rapport à 2020 et les hommes 0,2 an. Du fait de la forte baisse en 2020 (- 0,5 an pour les femmes, - 0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie ne retrouve cependant pas son niveau d'avant la pandémie (85,6 ans pour les femmes en 2019 et 79,7 ans pour les hommes).

Bien qu'en recul, l'espérance de vie des femmes en France en 2020 était la plus élevée de l'Union européenne (UE), à égalité avec l'Espagne ; pour les hommes, la France est en position moyenne au sein de l'UE, et reste derrière l'Italie (80,1 ans) et l'Espagne (79,7 ans), pourtant fortement touchées par la pandémie.

### **La population continue de vieillir avec l'avancée en âge des baby-boomers**

Au 1er janvier 2022, 21,0 % des personnes en France ont 65 ans ou plus et 9,8 % ont 75 ans ou plus. La hausse de la part des 75 ans ou plus dans la population s'accroît en 2022 avec l'arrivée de la première génération du baby-boom dans cette tranche d'âge. La part des 65 ans ou plus augmente depuis plus de 30 ans et le vieillissement de la population s'accroît depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des premières générations nombreuses nées après-guerre. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus augmente dans tous les pays de l'UE. En 2020, elles représentent 20,6 % de la population de l'UE, contre 20,2 % en 2019. Leur part est supérieure à 22 % en Italie, en Finlande, en Grèce et au Portugal, alors qu'elle n'est que de 14,4 % en Irlande.

**Source : INSEE**

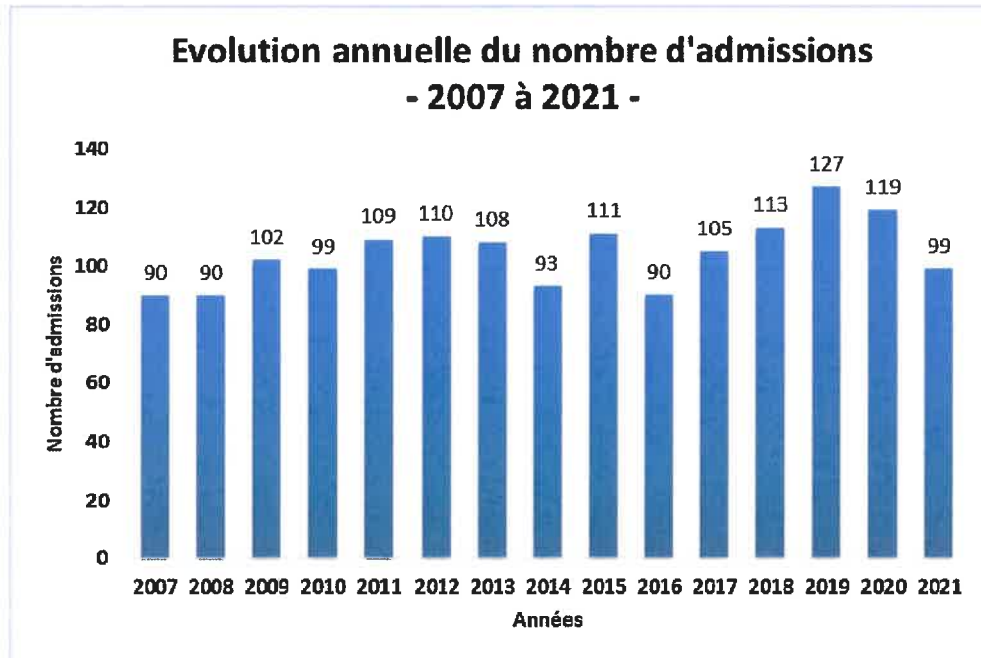
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6024136?sommaire=6036447#titre-bloc-17>

### 3.2. ANALYSE DU REGISTRE DES ADMISSIONS

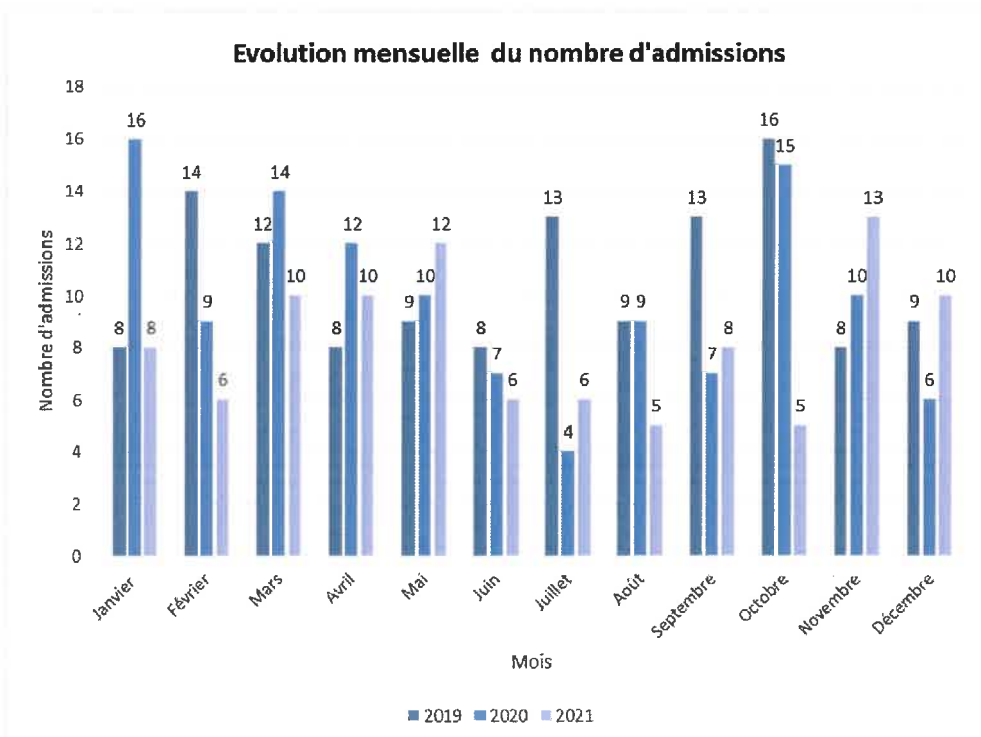
L'exploitation du registre des admissions tenu à la chambre funéraire a permis de procéder aux analyses suivantes :

#### 3.2.1. Evolution du nombre annuel d'admissions

Le nombre d'admissions réalisées au cours de l'année 2021 est de 99 contre 119 en 2020.



#### 3.2.2. Evolution du nombre mensuel d'admissions



### **3.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE**

#### **3.3.1. Registre d'appréciation du service**

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil de la chambre funéraire. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service.

**4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE****4.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Le métier du funéraire a été au cœur de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a touché l'ensemble de la population mondiale dès le début de l'année 2020. Encore en 2021, et en collaboration avec vos services, toute l'équipe de la maison funéraire de Bourg-Saint-Maurice s'est mobilisée pour continuer à accompagner les familles en toute sécurité dans le strict respect des mesures sanitaires gouvernementales.

**4.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE****4.2.1. Les horaires d'ouverture**

La chambre funéraire est accessible aux familles 7 jours sur 7 et 24h/24h, par l'intermédiaire d'un digicode.

**4.2.2. Les moyens en personnel**

Le personnel de l'agence de Bourg-Saint-Maurice assure la tenue quotidienne du site :

- accueil des familles,
- présentation des défunts,
- entretien des installations techniques.

Il dispose d'un véhicule de transfert de corps sans cercueil.

Une permanence est assurée de jour comme de nuit, 24h/24h. La chambre funéraire est accessible aux familles 7 jours sur 7 et 24h/24h, par l'intermédiaire d'un digicode.

Le personnel de la chambre funéraire est encadré pour :

- la tenue du planning des salons et l'accueil téléphonique,
- la gestion administrative de l'activité : facturation, suivi clients, paiement des factures, comptabilité, gestion des tiers.

OGF assure également l'encadrement de la chambre funéraire par ses équipes des directions régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué. La direction de la communication, de la qualité et les services juridiques ainsi que le département travaux, concourent par leur expertise dans leur domaine respectif à l'élaboration d'un service de qualité dans le respect de la réglementation.



### 4.3. LE COMPTE RENDU FINANCIER

#### 4.3.1. Les tarifs des prestations du service public

Les tarifs pratiqués du 15 décembre 2020 au 14 décembre 2021 ont été les suivants :

Désignation	Tarifs au 15 décembre 2020		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
<b>ADMISSION</b>			
Admission et mise à disposition des installations techniques	170.72 €	34.14 €	204.86 €
<b>SEJOUR ET PRESENTATION EN SALON</b>			
Forfait 2h	80.42 €	16.08 €	96.50 €
Durée supérieure (jusqu'à 3j)	217.63 €	43.53 €	261.16 €
<b>LOCATION DE SALLES</b>			
Location de la salle de cérémonie	61.51 €	12.30 €	73.81 €
Location du laboratoire (réservé aux opérateurs funéraires)	85.16 €	17.03 €	102.19 €

A partir du 15 décembre 2021, les tarifs pratiqués ont été les suivants :

Désignation	Tarifs au 15 décembre 2021		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
<b>ADMISSION</b>			
Admission et mise à disposition des installations techniques	170.53 €	34.11 €	204.64 €
<b>SEJOUR ET PRESENTATION EN SALON</b>			
Forfait 2h	80.33 €	16.07 €	96.40 €
Durée supérieure (jusqu'à 3j)	217.39 €	43.48 €	260.87 €
<b>LOCATION DE SALLES</b>			
Location de la salle de cérémonie	61.44 €	12.29 €	73.73 €
Location du laboratoire (réservé aux opérateurs funéraires)	85.07 €	17.01 €	102.08 €